



COMPTE-RENDU SEANCE DU 30 JUIN 2021

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 1^{er} juillet 2021.

Décide :

A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 27 mai 2021

Développement des ressources documentaires à la bibliothèque - Sollicitation du Conseil Départemental de la Moselle

De solliciter les services du Conseil Départemental de la Moselle pour une subvention à hauteur de 644 €, dans le cadre de « Moselle déracinée » et de l'organisation d'un atelier « Manga » à la bibliothèque municipale.

Subvention scolaire - Interventions culturelles écoles Saint Matthieu

De verser une subvention à la coopérative scolaire de l'école Saint Matthieu de à hauteur de 765 €.

Cette subvention s'articule ainsi :

- 400 € pour l'intervention du théâtre Nihilo Nihil (coût total 1 100 €),
- 265 € pour le spectacle « Monde et Nature » (coût total 690 €),
- 100 € pour l'intervention du dessinateur de BD (coût total 250 €).

Subvention scolaire - Ecole Capucines

De verser une subvention à la coopérative scolaire de l'école Capucines de 100 € pour la participation au frais d'acquisition de la malle PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Modification des horaires - Ecole Saint Matthieu

De décaler les horaires de l'école Saint Matthieu par rapport à ceux du collège et de valider les horaires suivants :

8h20-8h30 : accueil
8h30 : début des cours
11h50 fin des cours

13h25 - 13h35 : accueil
13h35 : début des cours
16h15 : fin des cours

Attribution du marché de nettoyage des locaux

D'attribuer le marché de nettoyage des locaux : gymnases St Matthieu, la Boucle, du centre médico scolaire, des écoles élémentaires Ste Scholastique, St Matthieu à :

CAPENTREPRENDRE / CCLEAN NETTOYAGE

12 Place Robert Schuman

57600 FORBACH

Gymnase de la Boucle et Centre Médico-Scolaire

- Montant HT : 360,00€

Ecole Elémentaire Sainte Scholastique

- Montant HT. : 2000,00 €

Ecole Elémentaire Saint Matthieu

- Montant HT : 1800,00€

Gymnase Saint Matthieu

- Montant HT : 250,00€

Chambre funéraire

- Montant HT : 170,00€

Subventions associations sportives

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant
6574	ASG Athlétisme	1 ^{er} acompte subvention 2021	2 133,33 €
6574	Boxe	1 ^{er} acompte subvention 2021	673,40 €
6574	FC Guénange	1 ^{er} acompte subvention 2021	2 923,89 €
6574	Handball	1 ^{er} acompte subvention 2021	2 481,06 €
6574	Judo Club	1 ^{er} acompte subvention 2021	2 441,79 €
6574	La Pétanque	1 ^{er} acompte subvention 2021	466,66 €
6574	Tennis	1 ^{er} acompte subvention 2021	4 192,81 €
6574	Badminton Guénangeois	1 ^{er} acompte subvention 2021	481,15 €
6574	SNBM	1 ^{er} acompte subvention 2021	1 423,01 €
		TOTAL SPORT	17 217,10 €

Semaine développement durable - Sollicitations Conseil Départemental de la Moselle

De solliciter une aide départementale pour l'année 2021, d'un montant de 1 000 € pour la réalisation du projet (1 420 € dépense globale), dans le cadre de l'organisation de la semaine de développement durable, qui se déroulera du 27 septembre au 3 octobre 2021.

Convention de partenariat avec le Comité de la Ligue Contre le Cancer

De signer une convention de partenariat entre la commune de Guénange et le Comité de Moselle de la Ligue Nationale Contre le Cancer, pour la mise en place d'« espace sans tabac ».

Ce projet a pour objet de favoriser l'implantation territoriale de l'action « Ma ville se ligue contre le Cancer », autour de quatre buts :

- Fédérer l'ensemble des services territoriaux autour d'un objectif commun : la lutte contre le cancer,
- S'impliquer notamment dans la mise en place d'actions d'information, d'éducation à la santé, de prévention et de promotion des dépistages,

- Développer les environnements favorables à la santé,
- Mettre en place des projets en faveur des malades atteints de cancer et de leurs proches.

La commune s'engage à :

- Interdire la consommation de tabac sur les aires de jeux pour enfants et sur les quatre zones scolaires suivantes :
 - o Rue Mozart et rue de l'Ecole, y compris l'espace de loisirs dans l'enceinte du Centre Social. Sont donc concernés les abords du collège, du multi accueil intercommunal et du centre social,
 - o Rue Jeanne d'Arc et rue de Metzervisse à proximité du groupe scolaire Saint Matthieu,
 - o Rue Sainte Scholastique et rue Clair Matin, y compris le secteur du gymnase de la boucle et à proximité du groupe scolaire Sainte Scholastique,
 - o Rue du Mont Cassin à proximité de l'école maternelle Capucine.
- Faire figurer dans la communication de cette action la mention « avec le soutien de la Ligue contre le cancer » accompagnée du logo de la Ligue.

Adhésion à la fédération départementale des Centres Sociaux de Moselle

D'autoriser le Maire à adhérer au nom de la ville à la Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Moselle (FDCSM).

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année et les suivantes
1 500,00 €	1 964,00 €	2 331,65 €	3 163,30 €

Acquisition foncière Gilbert DEFLOIRINE - Substitution à GSM

D'autoriser le maire à faire l'acquisition au titre de la commune, en se substituant à GSM, des parcelles appartenant à Monsieur Gilbert DEFLOIRINE, pour une valeur de 5100€/hectare nets indexé sur l'indice GRA (Indice évoluant le coût de production de granulats).

Acquisition de parcelles - Indivision DEFLOIRINE GSM

D'autoriser le maire à faire l'acquisition au titre de la commune, en se substituant à GSM, des parcelles appartenant aux membres de l'indivision DEFLOIRINE épouse Marie-Louise THABAULT, pour une valeur de 51€ l'are nets indexée sur l'indice GRA.

Recrutement d'agents contractuels et portant création d'emplois non permanents

Décide la création de :

- 3 postes en accroissement saisonniers d'activités d'adjoint technique à temps non complet à raison de 20 h/semaine pour assurer le nettoyage des chemins municipaux ainsi que 2 postes d'adjoint technique en accroissement saisonniers d'activités à temps plein,
- 10 postes en accroissement saisonniers d'activités d'adjoint d'animation à temps plein et 2 postes à temps non complet à raison de 26 heures/semaine et 22 heures/semaine,
- 1 poste en accroissement saisonnier d'activité d'adjoint du patrimoine à temps plein,
- 2 postes en accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique à temps complet et 2 postes à temps non complet, l'un à 21 heures/semaine et l'autre à 24 heures/semaine,
- 2 postes en accroissement temporaire d'activité d'Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à raison de 30 heures/semaine pour l'un et 16H30/semaine l'autre.

- 2 postes en accroissement temporaire d'activité d'adjoint animation à temps non complet, l'un à 22 heures/semaine et l'autre à 26 heures/semaine, d'un poste à temps complet,
- 2 postes en accroissement temporaire d'activité dans la filière administrative à raison d'un poste à 33 heures/semaine, d'un poste à temps complet.

Modification du tableau des effectifs

Décide la création :

- **FILIERE MEDICO-SOCIALE :**
d'un emploi d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps non complet, à raison de 27 heures 30,
- **FILIERE ANIMATION :**
d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps complet, pour conduire et animer les projets liés à la nature et au sein du développement durable de la Ville.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS				
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Poste à créer
EMPLOI FONCTIONNEL		1	1	
- Directeur Général des Services des communes 2000 à 10000 habitants		1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE		20	15	
- Attaché principal faisant fonction de DGS	A	1	1	
- Attaché	A	2	2	
- Attaché	A	1	1 (N.T.)	
- Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	1	
- Rédacteur principal de 2ème classe	B	2	1	
- Rédacteur	B	1	0	
- Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	6	5	
- Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3	3	
- Adjoint administratif principal de 2ème classe à TNC	C	1	1	
- Adjoint administratif	C	1	0	
- Adjoint administratif à TNC	C	1	0	
FILIERE TECHNIQUE		39	33	
- Ingénieur	A	1	1	
- Agent de maîtrise principal	C	3	2	
- Agent de maîtrise	C	2	2	
- Agent de maîtrise (ASEM)	C	2	2	
- Agent de maîtrise à TNC	C	1	0	
- Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6	4	
- Adjoint technique principal de 2ème classe	C	11	9	
- Adjoint technique principal de 2ème classe à TNC	C	1	1	
- Adjoint technique	C	7	7	
- Adjoint technique à TNC	C	5	5	
FILIERE MEDICO-SOCIALE		7	5	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe	C	4	3	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe à TNC	C	1	0	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ème classe à TNC	C	2	2	1
FILIERE CULTURELLE		4	3	
- Adjoint du patrimoine Principal de 2ème classe	C	3	2	
- Adjoint du patrimoine	C	1	1	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		7	5	
- Chef de service de police principal de 1ère classe	B	1	1	
- Brigadier Chef Principal	C	2 (dont 1 en deta.)	1	
- Gardien-Brigadier	C	4	3	
FILIERE ANIMATION		13	11	
- Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	1	
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	2	2	1
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe à TNC	C	2	2	
- Adjoint d'animation	C	4	2	
- Adjoint d'animation à TNC	C	4	4	
TOTAL GENERAL		91	73	
CREATIONS D'EMPLOIS		SUPPRESSION D'EMPLOIS		SOLDE

TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS CONTRACTUELS NON PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	Poste à créer
FILIERE ADMINISTRATIVE		
- cadre d'emploi des Adjoint administratifs article 3 I 1	C	1
- cadre d'emploi des Adjoint administratifs article 3 I 1 à TNC	C	1
FILIERE TECHNIQUE		
- Adjoint technique article 3 I 2	C	2
- Adjoint technique article 3 I 1	C	2
- Adjoint technique à TNC article 3 I 1	C	2
- Adjoint technique à TNC article 3 I 2	C	3
FILIERE MEDICO-SOCIALE		
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ème classe à TNC article 3 I 1	C	2
FILIERE CULTURELLE		
- Adjoint du patrimoine article 3 I 2	C	1
FILIERE ANIMATION		
- Adjoint d'animation article 3 I 1	C	1
- Adjoint d'animation article 3 I 2	C	10
- Adjoint d'animation à TNC article 3 I 1	C	2
- Adjoint d'animation à TNC article 3 I 2	C	2
TOTAL GENERAL		29

Le Maire,
Pierre TACCONI

